

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Les avis de motions acceptés par le président du Conseil privé sont reportés à l'ordre du jour.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, c'est la même chose pour la motion n° 105. Je veux qu'elle soit mis aux voix. Quant aux autres...

M. l'Orateur: A l'ordre. Les motions sont reportées à l'ordre du jour à la demande du gouvernement.

M. Skoberg: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il ne s'agit que de la motion 104. C'est la seule pour laquelle je réclame une mise aux voix.

M. l'Orateur: Le député peut réclamer une mise aux voix, mais si le gouvernement demande qu'elle soit reportée à l'ordre du jour, c'est le sort qui lui sera réservé.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, je crois que le député n'a pas exposé clairement ce qu'il voulait.

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les îles): Le député a proposé que les motions 104 et 105 soient reportées à l'ordre du jour ou soient mises aux voix et que les autres soient rayées. Sauf erreur, c'est ce qu'il voulait obtenir.

M. l'Orateur: Si c'est ce que veut le député, il n'y a aucune difficulté. La Chambre consent-elle à ce que les motions 104 et 105 soient reportées à l'ordre du jour et que les autres avis de motion soient retirés. Est-ce bien ce que veut le député?

M. Skoberg: C'est exact, monsieur l'Orateur. J'aurais pu expliquer l'affaire, si on m'en avait donné le temps.

(Les motions n° 104 et 105 sont reportées à l'ordre du jour.)

(Les motions n° 106 à 123 inclusivement sont retirées.)

LA POLLUTION—L'AÉROPORT DE TORONTO

Motion n° 126—**M. Gilbert:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude entreprise par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social sur les niveaux de pollution à l'aéroport international de Toronto.

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le

ministère de la Santé nationale et du Bien-être social participe par voie d'assistance technique à une étude qu'effectue la province d'Ontario pour le ministère des Transports à l'aéroport international de Toronto. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social n'ayant publié aucun rapport, mon ministre demande que le député retire sa motion.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que la motion soit retirée?

Des voix: D'accord.

(L'ordre est annulé et la motion est retirée.)

● (2.20 p.m.)

LES RÉGIONS DÉSIGNÉES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Motion n° 137—**M. Burton:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant le choix des régions désignées en vertu de la nouvelle loi sur les subventions au développement régional.

M. Mariin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le gouvernement consentirait à accepter cette motion, mais il n'y a pas à ce sujet de correspondance susceptible d'être déposée à la Chambre. Cela s'applique également aux motions similaires qui portent les n° 139, 141, 142, 143, 144, 145 et 147. J'ai parlé au député et il se pourrait qu'il songe, dans ces conditions, à retirer ces motions.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, la loi prévoit des consultations avec les provinces et d'après le décret du conseil, de telles consultations ont eu lieu. Aussi je suis surpris par la réponse du secrétaire parlementaire.

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut être étonné, mais il n'a pas à nous le signaler; il ne peut que nous dire s'il veut que la motion soit renvoyée, mise aux voix, ou retirée.

M. Burton: Vu la déclaration du secrétaire parlementaire, j'aimerais que la motion n° 141 soit renvoyée pour débat, et je consens à ce qu'on retire les motions subséquentes.

M. l'Orateur: Si j'ai bien compris, le député propose que la motion n° 141 soit renvoyée pour débat et que les motions n° 137, 139, 141, 142... Peut-être le député voudra-t-il nommer de nouveau, pour la gouverne de la